



Perte controle sur gravier perdu par camion

Par **limougeot**, le **16/04/2014** à **12:19**

Bonjours,

ma femme a perdu le controle de sa voiture a cause de gravier qui a été perdu en grande quantité par un camion dans un virage.

Une deuxième voiture est partie en tonneau dans ce virage et la gendarmerie a décidé de fermer cette route tant qu'elle n'était pas nettoyée.

L'assurance ne retient que la perte de controle.

La gendarmerie nous a appelé pour nous indiqué qu'ils avaient retrouvé la société dont le camion a perdu son chargement et nous a donné ses coordonnées.

Que dois-je faire? Porter plainte? Contacter la société?

Cela va-t-il servir a quelque chose?

Merci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2014** à **13:00**

Bonjour,

Faire établir une attestation par la brigade de gendarmerie locale sur cette perte de gravier, faire ensuite une déclaration de sinistre à votre assureur avec mise en cause de cette entreprise pour demander le remboursement des frais à cette entreprise.